

DECISION DE L'ORDONNATEUR
VIREMENT DE CREDIT N° 2

D 2025-58

MESNIL Jean-Philippe, Président, rend compte de sa décision prise par délégation .
 Ce virement de crédit sera porté à la connaissance du comptable et lors de sa séance la plus proche.

Objets : VC N°2

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
217532 (21) : Réseaux d'assainissement	-2 000,00		
2183 (21) : Matériel de bureau et matériel inf	2 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00		Total Recettes

A FALAISE, le 27/11/2025

Président

